

LÉVIS INFOS



Cérémonie des Vœux 2012

Anne Grignon, Maire de Lévis Saint Nom, entourée des membres du Conseil Municipal, a présenté ses vœux pour la nouvelle année le samedi 21 janvier, en présence de Madame Valérie Pécresse, Ministre du budget et de la Réforme de l'État, Porte-Parole du Gouvernement et de Yves Vandewalle, Député, Vice-Président du Conseil Général et Président du PNR de Chevreuse. De nombreux maires du canton et de la communauté d'agglomération de Saint Quentin étaient présents. Le Duc de Lévis Mirepoix a également assisté à la cérémonie. Les représentants des associations, les nouveaux « habitants » et de nombreux lévisiens étaient présents.

Anne Grignon est revenue sur les temps forts de l'année 2011 et a présenté les principaux projets de l'équipe municipale pour 2012 (voir éditorial).



Cette cérémonie a été aussi l'occasion pour Anne Grignon de remettre la médaille du travail à Philippe Campe, Jean-Pierre Christolomme, Maryse Daubignard, Brigitte Guadagnin, Christian Marin et Thierry Noblet.

Une réunion de travail entre élus et Valérie Pécresse a précédé la cérémonie.

Résultats du concours des illuminations de Noël



Les gagnants du concours d'illuminations 2011 sont:

M et Mme Giroux, 43, rue des Châtaigniers, pour la plus belle réalisation

M. Mme Lemonnier et Mercier, 18, rte des Charmes, pour le plus bel élément décoré (cabane de jardin)

Les photos sont signées Dominique Ribault.

Madame, Monsieur,

A l'aube de cette nouvelle année 2012, marquée par un contexte mondial, européen et national un peu agité, qui inspire simultanément doutes, craintes et espoirs, la mobilisation de l'équipe municipale est entière, totalement investie, avec pour seule et unique ambition de réussir le meilleur pour Lévis Saint Nom et ses habitants.

Dans le cadre d'un budget maîtrisé, sans recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts locaux, nous allons réaliser des travaux d'entretien de notre patrimoine, notamment à la salle des fêtes de Girouard (rénovation intérieure) et à l'école (toiture), et engager la 1ère phase de mise en œuvre du projet d'aménagement de notre cœur de village, afin de faire des espaces sportifs actuels un vrai lieu de convergence et de convivialité.

La construction de l'intercommunalité de la Haute Vallée de Chevreuse, qui a démarré dans un esprit constructif autour des dix communes du Parc historique, accordera la priorité absolue à la préservation/valorisation de notre cadre de vie et à la maîtrise de la pression fiscale. Naturellement construite sur la base de vos



attentes et besoins, révélés et/ou confirmés par un sondage mené par le CSA en décembre dernier auprès de 600 habitants de la vallée de Chevreuse, l'intercommunalité placera au cœur de ses réflexions et actions l'amélioration des transports en commun, le déploiement du très haut débit et le confortement des services à la personne (personnes âgées et petite enfance).

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Que 2012 vous apporte, à chacune et chacun d'entre vous, toutes les joies et toutes les satisfactions que vous pouvez souhaiter pour vous et vos proches.

Votre Maire, Anne GRIGNON

Le lévisien du mois : Nicolas Chardon



Nicolas Chardon 38 ans
Peintre, ancien élève de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Paris

Exposé dans les salons d'art contemporain de nombreux pays européens, invité régulièrement dans les FRAC (Fonds régional d'art contemporain), vous multipliez les possibilités de montrer votre travail ?

Oui, cela fait une dizaine d'années que je travaille, en effet en France et à l'étranger, dans le circuit professionnel de l'art contemporain. Concrètement je suis représenté par des galeries à Paris, Milan, Amsterdam et Luxembourg qui m'aident à atteindre des collectionneurs privés et institutionnels, mais aussi plus généralement à développer mon réseau et la visibilité de mon travail.

Comment définissez-vous votre peinture faite d'abstraction géométrique ?

Je considère l'abstraction géométrique comme un archétype. Mon propos est bien plus du côté de la pratique que de la forme. Je m'intéresse à montrer comment le tableau se fabrique, en tenant compte des données historiques et culturelles propres à cette construction, et comment surtout cela produit de la peinture.

On peut dire quand même que mes peintures sont des sortes d'abstractions géométriques, le plus souvent noires et blanches... presque des caricatures de tableaux modernes.

(suite en page 2)



Christian Escoudé joue Brassens le 17 mars à Lévis

Le Festival Jazz à toute heure fera à nouveau étape à Lévis-Saint-Nom le samedi 17 mars à 20h30 au Centre Polyvalent d'Yvette.

Nous aurons le plaisir d'accueillir cette année le guitariste Christian Escoudé en formation Quartet.



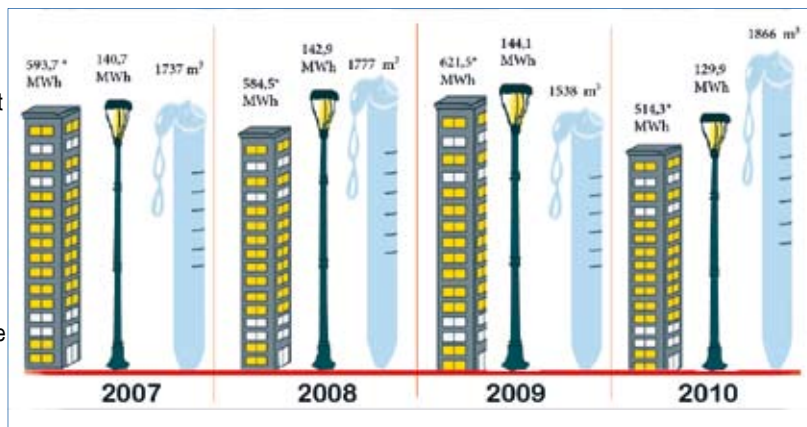
Christian Escoudé fait partie de cette petite famille de guitaristes de jazz issus du milieu manouche et, à ce titre, il s'est forgé un style de guitare dans les canons du jazz bop, largement teinté d'influence tzigane. C'est l'un des guitaristes européens les plus connus, son parcours est riche en expériences diverses. Il a saisi toutes les opportunités de se frotter à une époque de contrastes musicaux l'amenant à se mesurer aux classiques, aux modernes et aux autres monstres sacrés. Dans un registre dans lequel on ne l'attendait pas, Christian Escoudé « joue Brassens ». Avec sa formation Quartet, le résultat séduit, les chansons sonnent d'une façon autre, les arrangements et le phrasé d'Escoudé l'emportent. 30 ans déjà que Georges nous a quitté. Alors, venez vous laisser charmer par les arrangements d'un maître guitariste et de sa guitare virtuose aux accents Jazz dans ce vibrant hommage au plus célèbre des Sétos.

L'équipe de bénévoles pour l'organisation de ce concert est en cours de constitution. Si vous souhaitez en faire partie, prenez contact avec le responsable de site, Pierre Roosen (proosen@free.fr ou 06 73 32 28 90)

Retrouvez toute la programmation du Festival 2012 et réservez déjà vos billets sur le site www.jazzatouteheure.m

Notre commune agit pour le respect de l'environnement

Depuis 2008 Lévis Saint Nom est mobilisée pour réduire son impact environnemental. Avec le concours du PNR de Chevreuse et de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint Quentin en Yvelines, la commune a lancé des analyses énergétiques de ses bâtiments, de l'éclairage public et de la consommation d'eau. Des travaux ont été entrepris dès 2009 notamment dans le bâtiment de la mairie. En 2012 il est prévu le renforcement de l'isolation des combles de la salle de Girouard et le renforcement de l'isolation de l'école des Sources. Entre 2008 et 2010, Lévis Saint Nom a économisé 62.100 kwh.



Le Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse a un nouveau périmètre



Le décret n° 2011-1430 portant renouvellement du classement du Parc a été publié au Journal Officiel le 5 novembre dernier. La charte du PNR est donc validée pour 12 ans et s'agrandit à 51 communes dont 43 communes du territoire des Yvelines et 8 communes du département de l'Essonne.

La population passe de 46 000 habitants à 109 000 habitants (hors les fractions de Rambouillet et de Gif sur Yvette non incluses dans le territoire). La superficie du Parc va être multipliée par près de trois, passant de 25 000 hectares à plus de 63 000 hectares.

L'extension du périmètre permet d'enrichir le parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Son patrimoine naturel intègre les

massifs de Rambouillet et de Saint-Léger, confortant ainsi sa dimension forestière. Le parc affirme également sa dimension agricole et paysagère au travers de communes appartenant au département de l'Essonne. Le patrimoine bâti est renforcé par de nouveaux sites remarquables avec notamment la présence de deux châteaux classés, Courson-Monteloup et Saint-Jean-de-Beauregard.

Les missions du Parc sont de préserver les milieux naturels et les paysages, d'assurer un développement économique et social innovant, de soutenir l'agriculture et le tourisme. Il veille également à la qualité du territoire et accompagne un développement maîtrisé par une démarche globale écologique et durable.

Pour plus d'info voir : www.parc-naturel-chevreuse.fr/

Intempéries : chacun est tenu de déneiger devant chez lui

La loi responsabilise les propriétaires ou locataires lorsque la partie de trottoir qui longe leur propriété est gelée ou enneigée. A chacun de débayer la neige et d'assurer la sécurité des passants devant chez lui. La commune intervient sur la voirie et les accès aux équipements communaux.

En tout temps il incombe aux riverains :

- de balayer les trottoirs et les caniveaux,
- d'élager les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées. Les végétaux ne doivent pas gêner le passage des piétons, ni toucher aux lignes EDF et téléphoniques,
- de désherber les trottoirs.
- d'éliminer les déchets verts par leurs propres moyens ...



De 2008 à 2009, vous avez été résident à la mythique Villa Médicis qui héberge l'Académie de France à Rome. Sur quel projet avez-vous concouru pour y être admis ?

Le projet que j'avais présenté pour la Villa Médicis posait la question de la relation entre l'œuvre et l'atelier. Je m'interrogeais sur la nature spécifique du lieu de production -et dans le cas de la Villa Médicis la spécificité n'est pas un vain mot- et son rapport à l'autonomie supposée de ma peinture. Cela m'a conduit à réaliser plusieurs ensembles de tableaux ainsi qu'un travail dans

Le lévissien du mois (suite)

les rues de Rome.

Quels sont vos souvenirs de votre passage à la Villa Médicis ?

Je garde de mon séjour à Rome un excellent souvenir. D'abord parce que les conditions de travail et de vie à la Villa sont très agréables, et plus généralement parce que la résidence dans son ensemble apparaît comme une parenthèse où finalement seul compte le travail, et la cuisine italienne !

Avez-vous gardé des liens avec des artistes d'autres disciplines, musiciens par exemple, qui pourraient partager une démarche identique à la vôtre ?

Oui, beaucoup des autres pensionnaires sont restés des amis, mais pour ma part je n'ai pas vraiment développé d'échanges sur le travail avec mes collègues. En fait durant la résidence je crois que nous sommes tous assez concentrés sur nos propres recherches et les moments de rencontres sont plutôt amicaux et festifs.

On est loin du Tennis Club de Lévis ou vous êtes illustrés il y a quelques années ?

Assez loin en effet, même si j'ai toujours un œil sur les performances du TCL. Il est vrai qu'en tant que double vainqueur de la consolante, j'ai ma place dans l'Histoire tennistique de Lévis St Nom !

Pratiquez-vous toujours ce sport ?

Bon, je suis bien obligé de reconnaître que je n'ai pas vraiment amélioré mon tennis ces derniers temps... peut être par manque de pratique ? En tout cas, je donne rendez-vous aux amateurs pour le prochain tournoi de double mixte, où, en équipe avec

Sylvie Chardon, je ne manquerai pas de surprendre.

Vous avez effectué également votre scolarité à l'Ecole d'Yvette, devenue depuis Ecole des Sources.

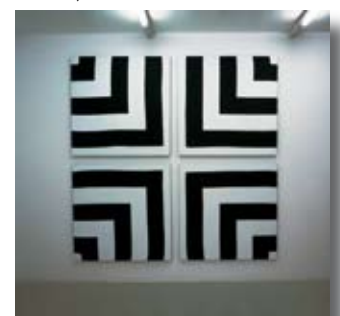
Là je voudrais pousser un cri. Pourquoi avoir débaptisé l'école, pourquoi «Ecole des sources» ? Tant qu'on y est, pourquoi ne pas appeler désormais le terrain d'évolution, Stade Nicolas Chardon !!!

Revenons à votre travail, quels sont vos projets ?

Après une année 2011 assez dense, où j'ai beaucoup voyagé, j'ai d'abord envie de prendre un peu de temps à l'atelier pour de la recherche. Parmi les expositions à venir, au printemps je participerai à une exposition au MUDAM, le Musée d'art moderne du Luxembourg, puis je montrerai notamment un ensemble de tableaux récents au Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg.

Aurons-nous la chance de voir vos œuvres à Lévis Saint Nom ?

Je ne veux rien exclure, il faudrait trouver les bonnes conditions, un contexte.



CCAS

Ce samedi 10 décembre, le conseil Municipal et le C.C.A.S., conviaient les aînés de notre commune au traditionnel repas de fin d'année. Le groupe « Calypso » nous a entraîné toute cette journée sur les thèmes les plus variés pour la plus grande joie des danseurs. Cordier traiteur, grâce à son chef a su nous régaler d'un délicieux repas, comme à son habitude. Les rythmes plein la tête, nous nous sommes séparés en souhaitant nous retrouver l'an prochain. Mais n'oublions pas les goûters du premier jeudi de chaque mois pour entretenir nos relations.

Merci à Madame le Maire qui perpétue cette tradition chère à nos cœurs.

Les membres du C.C.A.S. sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2012, santé, joie et bonheur.



« L'informatique, c'est simple comme un clic... »

Premier bilan après un trimestre. Une quarantaine de candidats sont inscrits aux séances d'initiation et de perfectionnement. Les participants sont répartis en nombre égal dans chacun des deux groupes. Les premiers objectifs ont été la maîtrise de l'ordinateur, la révision des bases et la gestion des données. A partir de janvier, nous entamons un module ludique et motivant : la photo. Nous aborderons la gestion des fichiers, le traitement, la retouche des images puis le montage et la création de diaporamas. Ces modules étant abordés progressivement sur plusieurs séances, l'assiduité de chacun est essentielle.

Les conditions matérielles sont désormais bien rodées : aménagement optimum de la salle, utilisation exclusive de portables prêtés ou apportés, mise en place d'une borne wifi qui permet d'utiliser les messageries et de naviguer sur internet. Le planning régulièrement mis à jour est à disposition de chacun.

Très bonne année et très bonne santé à tous. Puisse internet, outil de communication par excellence, contribuer à créer ou améliorer le lien social, amical, familial, et intergénérationnel.



TBL fait un don de 500 € au CCAS



Après le succès des représentations de la pièce « Les Belles-sœurs » écrite par Eric Assous données par la troupe TBL en novembre dernier, TBL a fait un don de 500€ au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Lévis Saint Nom.



Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 2 décembre 2011

Aménagement d'une aire de jeu et d'un terrain multisports

Le programme de travaux d'aménagement d'une aire de jeux pour enfants et d'un terrain multisports est approuvé. Une subvention exceptionnelle est sollicitée du ministère du Budget à hauteur de 50 % du cout HT de l'opération.

Subvention complémentaire à la Caisse des Écoles

Le Conseil municipal décide de verser une subvention complémentaire de 1 500 euros au budget de la Caisse des Écoles, exercice 2011,

Décisions budgétaires modificatives

Commune : La décision budgétaire modificative n°2 est approuvée.

Assainissement : La décision modificative n°1 au budget assainissement est approuvée.

Budget primitif 2012

Le Conseil autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement entre le 1er janvier 2012 et la date d'adoption du Budget Primitif 2012 pour un montant maximum de 239 000 euros.

Rapport d'activité du SICTOM

Le Conseil prend acte du rapport d'activités du SICTOM pour l'année 2010.

Natation scolaire

et l'adoption d'un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) avant le 31 décembre 2011.

Après avoir organisé une réunion publique pour mieux appréhender les aspirations des lévisiens, et accueilli les Présidents de la

Le Conseil approuve les termes de la convention d'utilisation de la piscine intercommunale du SIVOM de Chevreuse pour l'année scolaire 2011/2012, et autorise le maire à signer ladite convention.

Poste d'adjoint technique

Un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet est créé à compter du 1er janvier 2012. Le poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe à temps complet, est supprimé.

Questions diverses.

- Madame Grignon précise que la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, qui s'est réunie lundi 28 novembre 2011, a adopté l'amendement de Lévis Saint Nom.

Dans le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, la commune sera donc rattachée au périmètre de la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse. La prochaine réunion de synthèse des groupes de travail du SIVOM de Chevreuse aura lieu le mardi 6 décembre prochain.

- La réunion de samedi 3 décembre relative à l'aménagement du cœur de village est ouverte à l'ensemble des membres du conseil municipal.

- Le Comité des fêtes organisera le 21 janvier prochain une soirée « cabaret du sud-ouest ». Une offre de la société Xerox relative à la location d'un photocopieur est présentée au Conseil.

Conseil municipal du 23 novembre 2011

Intercommunalité

Madame le Maire rappelle que la loi n°2010-1563 de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 a prévu l'élaboration

et l'adoption d'un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) avant le 31 décembre 2011.

Après avoir organisé une réunion publique pour mieux appréhender les aspirations des lévisiens, et accueilli les Présidents de la

communauté de communes Plaines et Forêts d'Yvelines et du SIVOM de Chevreuse venus présenter au Conseil Municipal les projets et modalités de fonctionnement des intercommunalités, le conseil a décidé de solliciter de la part de la Commission Départementale

de Coopération Intercommunale une modification du projet de schéma intercommunal, permettant de rattacher la commune de Lévis Saint Nom au périmètre de l'intercommunalité de la Haute Vallée de Chevreuse.

Agenda

Février

Samedi 4 : soirée Wii/PS3 à 19H (La Récré)

Samedi 11 : Café Littéraire, 10h, Centre Polyvalent (Graines et Culture)

Samedi 11 et dimanche 12 : Salon des Arts (F2L)

Jeudi 16 : Après-midi crêpes (Jeunes d'Autrefois)

Mars

Dimanche 4 : Prologue de la course cycliste Paris-Nice de Dampierre à Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Samedi 10 : Loto de l'Harmonie, 20h, Centre Polyvalent (Harmonie Municipale), Café Littéraire, 10h, Centre Polyvalent (Graines et Culture)

Jeudi 15 : Goûter, Centre Polyvalent (Jeunes d'Autrefois)

Samedi 17 : Jazz à Toute Heure, 20h30, Centre Polyvalent

Samedi 31 : Marché Fermier, 9h/15h (1VPYV)

Avril

Dimanche 1 : Chasse aux œufs (Comité des Fêtes)

Etat civil

Naissances

Vailler Linda, Laetitia, Marie née le 24/12/2011

Malié Elizabeth, Heidi, Renée née le 04/12/2011

Décès

Mardirossian épouse Gulian décédée le 21/01/2012

Passez votre PSCI (Formation Croix Rouge aux 1ers secours)

La Croix-Rouge vous encourage à vous former aux gestes qui sauvent. En suivant un stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), vous deviendrez apte à porter secours à un parent, une voisine ou à un inconnu dans la rue. En apprendrez à vous servir d'un défibrillateur cardiaque. Peut-être leur sauverez-vous la vie.

La Délégation Locale de Chevreuse organise des sessions de formation de 11h00, en week-end, les samedi après-midi et dimanche. Le calendrier du semestre 2012 est le suivant :

14-15 Janvier, 28-29 Janvier, 11-12 Février, 3-4 Mars, 17-18 Mars, 31 Mars-1er Avril, 21-22 Avril, 12-13 Mai, 9-10 Juin, 23-24 Juin.

Vous pouvez prendre contact par téléphone 01 30 52 08 03 ou 09 53 86 75 20), par courriel (d.bastien2@wanadoo.fr ou martine.bay@free.fr) et vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site : <http://chevreuse.croix-rouge.fr>

Les éco gestes, la Charte de l'éco-agent de Lévis Saint Nom

- Faire la chasse aux veilles (n°1)

Les veilles représentent en France 10% de la consommation d'électricité (soit 2 tranches de centrales nucléaires). Allumées 24h sur 24, elles consomment dans un ménage en un an ce que consomme un réfrigérateur ! (de 300 à 500 kWh)

La solution : brancher tous les appareils équipés de veille sur une multi-prises à interrupteur, ou maître-esclave pour l'ordinateur par exemple.

Nouveaux disques de stationnement

A compter du 1er janvier 2012, les anciens disques de stationnement recto-verso ne seront plus en vigueur dans les zones bleues du territoire français. Vous devez vous munir désormais des nouveaux disques de stationnement européens indiquant sur une seule face votre horaire d'arrivée. Rassurez-vous il n'y a aucun projet de zone bleue à Lévis Saint Nom.

Communiqué de l'Assurance Retraite Ile de France

Ce communiqué s'adresse aux personnes ayant travaillé en France et en Allemagne.

L'Assurance retraite d'Ile-de-France organise en 2012 en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung des journées d'information retraite franco-allemandes, aux dates suivantes :

- 17 au 19 avril
- 18 au 20 septembre
- 4 au 6 décembre

Des conseillers de la caisse de retraite allemande mais aussi des représentants de l'Assurance retraite, de l'Agirc-Arrco répondront à toutes vos questions.

Au cours de votre carrière professionnelle si vous avez été artisan, commerçant ou gérant de société, un dossier RSI vous sera remis.

Pour participer vous devez vous inscrire au préalable :

- Par Internet, en adressant un courriel à l'adresse suivante : ri-franco-allemandes@cnav.fr
- ou en renvoyant un bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de l'Assurance retraite et chez ses partenaires (Cpam, Caf, Cicas, ambassade, consulat...), à l'adresse suivante : Cnav - Communication externe Ile-de-France (14121) - 75951 Paris cedex 19

Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité

La loi du 7 décembre 2010 a institué, au profit des communes ou, selon le cas, au profit des établissements publics de coopération intercommunale ou des départements, une taxe communale assise sur la consommation finale d'électricité (TCFE). Cette taxe, prélevée par le fournisseur d'électricité, vient en remplacement des anciennes taxes locales sur l'électricité (TLE).

Les élus ont décidé de maintenir cette nouvelle taxe à « 0 » comme ils l'avaient décidé pour la TLE. Lévis Saint Nom est une des très rares communes à avoir pris cette position.

Vos petites annonces

Propose cours d'informatique à domicile et dépannage: initiation à windows et internet, optimisation et évolution du pc, installation internet, wi-fi, création site internet, récupération données perdues, toutes réparations pc... tél 09.52.61.04.78 après 19H chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...



Vacances de février

Les vacances de février débutent le samedi 18 février 2012.

La reprise des classes est fixée au lundi 5 mars.

Le coin du jardinier



Janvier et février sont les mois les plus froids de l'année. Les journées sont courtes et en fait peu de choses sont urgentes. On pourra cependant en profiter pour faire des travaux de surveillance, d'entretien et quelques plantations.

En absence de gel permanent on peut planter des primevères, des pensées, des hellébores ou des bruyères d'hiver.

Il est encore possible si vous en avez le besoin de mettre en place des arbres fruitiers ou d'ornement à racines nues.

On peut aussi tailler les arbustes à floraison estivale tels que les hibiscus, tamaris et buddleia et éclaircir les hortensias, les céanthes ou althéas.

C'est aussi le moment de tailler certains arbres fruitiers comme les pommiers et les poiriers.

Epandre du compost ou du fumier bien décomposé sur les plates-bandes devant recevoir les bulbes estivaux et aux pieds des arbustes serait aussi une bonne idée. Attention à la manipulation du compost car celui-ci peut être habité par des hérissons. Il convient donc de ne pas les blesser ou les déranger durant ces périodes froides.

Les cendres de cheminées sont souvent disponibles en ce moment. Epandez les dans votre jardin par exemple au pied des rosiers. Celles-ci sont riches en minéraux comme le potassium et contribuent à compléter l'alimentation de vos plantes.

Si vous voulez vous débarrasser de la mousse dans le gazon utilisez du sulfate de fer. Chaulez ensuite tous les 3 ou 4 ans car le sulfate de fer acidifie le sol.

En dehors des périodes de gel on pourra diviser les vivaces qui vieillissent (aster, phlox...). Pour cela il s'agit de déterrer les plus grosses souches et de les partager, le plus souvent en quatre, avec une bêche ou une pioche. Vous pourrez alors replanter ces plants ou les offrir à vos amis.

Le nettoyage des sols qui consiste à enlever les plantes sèches et de préparer ces terres pour la saison suivante sera une autre activité. A noter que ces travaux ne doivent être exécutés si le froid est trop présent. Si cela est le cas deux activités peuvent alors être pratiquées:

Celle qui est d'imaginer comment réorganiser des petits coins de votre jardin. Cela signifie construire des petites scènes printanières ou estivales associant arbustes, vivaces et bulbes et qui fleurissent à la même époque. En repérant les associations possibles on pourra alors créer des petits coins sympathiques au sein du jardin. Ainsi par exemple un camélia sera encore plus joli si à son pied on lui associe une floraison de crocus, de narcisses ou de bruyères d'hiver.

L'autre qui consiste à aider nos oiseaux à bien passer l'hiver. En effet ce sont des compagnons de vie et des partenaires pour notre activité. Ils nous remercieront un peu plus tard, en détruisant une quantité d'insectes inimaginable. Pour cela il s'agit de leur donner régulièrement des graines et des graisses animales ou végétales. Ils viendront alors en nombre se réconforter chez vous et aussi vous donner un très beau spectacle.

À bientôt

Daniel de l'amicale



Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)



Quoi de neuf pour cette nouvelle année?

Du neuf dans la continuité, avec l'arrivée d'un nouveau professeur de guitare : Hervé Carpaye. A l'issue de ses 2 premières journées de cours, les élèves disent apprécier sa pédagogie et ses qualités relationnelles. Concernant les autres activités, le cours de gymnastique, nouveau en 2011, a très bien démarré et la danse a fait le plein avec 55 adhérents! Théâtre et piano maintiennent leur attractivité. Le dessin adulte/ado et le stretching peuvent encore accueillir des amateurs.

Je souhaite remercier nos professeurs, les membres du bureau et nos adhérents pour leur contribution à la mise en place de cours et des spectacles des élèves.

Pour poursuivre notre action d'animation et d'échanges culturels, nous vous proposons pour ce début d'année :

- L'audition des élèves de musique (piano/guitare) le 28 janvier à partir de 16h30
- Le Salon des Arts les samedi 11 et dimanche 12 février
- Un concert pop fin mars/début avril (à confirmer)
- « Le bon, la Brute et le Président » une pièce de théâtre par La Comédie Lévisienne les 11, 12 et 13 mai

Dans l'espoir de vous faire partager de bons moments, je vous souhaite une très belle année 2012 !

14ème SALON DES ARTS

Peintures, Sculptures, Dessins, Aquarelles, Gravures, Photo
11 et 12 février 2012
DE 10 H à 18 H
ENTRÉE LIBRE
SALLE POLYVALENTE
Lévis st Nom



Jeunes d'Autrefois

L'année 2012 a commencé avec l'Assemblée générale du 19 janvier, qui permet à notre bureau d'enregistrer la venue de deux membres nouveaux : Mesdames CLERC et GUICHARD et de créer un poste de trésorière adjointe, ce qui devrait alléger le travail de notre ami Auguste GIROUX.

Belle occasion aussi pour déguster la galette, tirer les rois et lever notre verre à la nouvelle année.

La prochaine réunion dite « journée des crêpes » prévue le 16 février doit nous permettre d'informer tous nos adhérents, anciens et nouveaux, du déroulement des diverses manifestations de l'année en cours : loto, journée de printemps, repas campagnard etc...

Notre bilan 2011 est bien équilibré et doit nous permettre de traverser 2012 dans d'assez bonnes conditions sauf imprévus ; aussi allons-nous plus que jamais surveiller nos dépenses.

Certains de nos amis ont des problèmes de santé. Avec le C.C.A.S. nous nous tenons au courant et nous les assurons de toute notre affection, en souhaitant vivement une amélioration leur permettant aux beaux jours un retour parmi nous.

Enfin, on m'a signalé qu'il ne restait plus que 2 places pour le voyage de Septembre prochain en Belgique et Angleterre ; nos voyages précédents ont été couronnés de succès, nous espérons qu'il en sera de même pour ce prochain périple.



Amicale

Le vendredi 25 novembre notre équipe terrain

a terminé la construction du crapauduc. La partie installée en début d'année nécessite des aménagements car des crapauds n'ont pas cru devoir s'arrêter au barrage installé à leur intention. Certains l'ont même payé de leur vie ! Chantier programmé en février prochain.

Culture

Le samedi 3 décembre, 25 d'entre nous se retrouvaient devant la mosquée de Paris, construite après la guerre de 1914-1818 en hommage aux soldats musulmans tués durant celle-ci. C'est Nacima Talbi qui a tenu le rôle de conférencière à la satisfaction de tous.

Non loin de là, nous nous sommes arrêtés aux arènes de Lutèce, détruites par les Barbares en 280 de notre ère et mises à jour lors des travaux conduits par le baron Haussmann.

Malgré la pluie, nous avons poursuivi notre chemin jusqu'au collège des Bernardins, l'un des plus importants édifices médiévaux de Paris, magnifiquement restauré entre 2004 et 2008.

Après le déjeuner, notre conférencier nous attendait au musée de la Préfecture de Police ; Celui-ci retrace l'histoire de la police parisienne, depuis le guet du Moyen Âge jusqu'en 1870, date de la création du corps de gardiens de la paix.

On y trouve les souvenirs de personnages tristement célèbres : Fieschi (et sa machine infernale), Landru (et ses femmes), le docteur Petiot (et ses ordonnances).

Prochaine sortie à Paris début février, pour la visite de la Salpêtrière et de la Butte aux Cailles.



L'association Graines et Cultures a pour objet de promouvoir l'agriculture paysanne et locale, de favoriser les comportements écologiques et proposer des activités culturelles et sociales. Retrouvez-nous sur le site: www.grainesetcultures.fr



La soirée «Brassens» du 27 juin a été un succès.

graines et cultures Samedi 31 Mars 9h30 - 13h30

MARCHÉ FERMIER

de Lévis-Saint-Nom

Sur le parvis de la salle polyvalente Face aux tennis

Produits BIO
Produits locaux et fermiers
Produits issus de l'agriculture raisonnée

Café - viennoiseries
Panier garni à gagner
Repas chaud servi sur place

www.grainesetcultures.com



Pour les fêtes de Noël, LA RECRE a livré près de 80 sapins à Lévis Saint Nom et aux Essarts.



Merci à tous ceux et celles qui ont acheté leur sapin cette année à LA RECRE, et merci à tous les bénévoles qui ont assuré la livraison! Le bénéfice de cette vente est, comme toujours, reversé à l'école.

LA RECRE donne rendez-vous à tous les enfants de Lévis le samedi 4 février pour une soirée à la salle polyvalente. Détails à venir dans les cartables !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, une très heureuse année 2012.



L'école des 5 tiges souhaite tout d'abord adresser à l'ensemble de la population ses vœux de bonheur, de forme et de santé pour cette année 2012 qui commence. Le mois de

Février sera l'occasion pour l'école et tous ses sympathisants de célébrer la traditionnelle «fête du têt» qui marque le début d'une nouvelle année dans les pays d'Asie. Celle ci sera placée sous le signe du dragon. Une grande démonstration ainsi qu'un dîner seront organisés le samedi 18 Février à la mairie des Essarts le Roi avec le concours de plusieurs associations : Le soleil des arts, G2Pi, l'AGSE Judo et le Shinkū Gei.

Dernièrement, c'est avec beaucoup d'émotion que l'école des 5 tiges a tenu à remercier l'un de ses instructeurs, M. David Da Silva, qui part s'installer dans une autre commune. Celui ci avait intégré l'école à l'âge de 11 ans, pour ensuite rejoindre l'équipe des enseignants. Nous lui souhaitons de tout cœur la réussite et le remercions chaleureusement pour toutes ces années où il a, avec la générosité qui le caractérise, transmis les valeurs de l'école des 5 tiges.

Dès la rentrée, de nombreux élèves s'attèleront à l'apprentissage en détail du programme correspondant à leur niveau. Comme chaque année, les passages de grades auront lieu en Juin. A cette occasion, nous attendons de nos élèves qu'ils donnent le meilleur d'eux mêmes.

Contact : ecoledes5tiges@gmail.com ou 06.86.96.15.92



